



Madame, Monsieur,

Le Recteur de l'Académie nous relaie les décisions prises par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19 nécessite de la part de chacun (personnels, familles, élèves) **la plus grande attention à l'égard des préconisations gouvernementales.**

**Pour les personnes revenant des zones à risque (liste établie au 27 février) :**

- **Chine (Chine continentale, Hong-Kong, Macao), Singapour, Corée du Sud, Iran, Italie (Régions de Lombardie, Vénétie et Emilie-Romagne)**

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le Ministère des Solidarités et de la Santé :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...);
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invitées à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Éviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

**En conséquence et sur les recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé, les enfants qui reviendraient de ces destinations ne doivent pas être envoyés à l'école (idem pour les crèches, collèges et lycées) pendant les 14 jours qui suivent leurs retours.** Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

De même les personnels (enseignants, salariés) doivent être soumis aux mêmes préconisations dès lors qu'ils reviennent des zones à risque.

Pour plus d'infos, consultez régulièrement les sites suivants :

- [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- [solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)
- [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) (Conseils aux voyageurs)
- [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

Bien cordialement,

Le chef d'établissement  
Mme Le Breton